

# VININET

Ref. 1343

*Détergent alcalin chloré  
pour le matériel de vendanges et des locaux vinicoles  
Homologation n°2070094*

## 1. PROPRIETES :

VININET est un détergent séquestrant, à action rapide sur les matières organiques et à pouvoir dérogissant.

Homologation par la ministère de l'agriculture sous le n°2070094, à la dose bactéricide de 0.5%.

## 2. MODE D'EMPLOI :

Matériel	Méthode	Concentration	Temps
Machines à vendanger, pressoirs, bennes	Pulvérisation	50 %	15 minutes
Sols, Murs, cuves	Pulvérisation	30 %	15 minutes
circuits	circulation	4 %	15 minutes

Rincer ensuite abondamment à l'eau potable.

## 3. CARACTERISTIQUES TECHNIQUES :

Aspect :	Liquide limpide jaune pâle
Odeur :	Piquante à l'état concentré – Inodore à l'utilisation
pH à 1 % :	11,9+/- 0.5
Pouvoir moussant :	Non moussant
Densité à 20 °C :	1,160 +/- 0.02
Matière active :	Hydroxyde de sodium (N°CAS 7681-52-9) à 57.3 g/L
Teneur en chlore actif :	5 %
Contient parmi d'autres composants (règlement (CE) N°648/2004) :	Inférieur à 5 % : phosphonates, agent chloré

## 4. CONDITIONNEMENT :

Bidon 24 KG

## 5. PRECAUTIONS D'EMPLOI :

Produit strictement professionnel.

Formule déposée au centre anti-poison de Nancy (N°1343) : + 33 (0)3 83 32 36 36,

N° de téléphone d'appel d'urgence INRS/ORFILA : + 33 (0)1 45 42 59 59

Fiche de données de sécurité disponible sur le site : [www.hydrachim.com](http://www.hydrachim.com)

Pour une question de sécurité, ne pas déconditionner le produit de son emballage d'origine et ne pas réutiliser l'emballage vide.

Ces informations données à titre indicatif sont le reflet de nos meilleures connaissances sur le sujet.

Elles ne sauraient en aucun cas engager notre responsabilité.

Produit conforme à la législation relative aux procédés et aux produits utilisés pour le nettoyage des matériaux et objet destinés à entrer en contact avec des denrées, produits et boissons pour l'alimentation de l'homme et des animaux (décret 73138 du 12.02.1973 modifié le 08.09.1999).

Produit conforme au règlement CE 889/2008, pour le nettoyage et la désinfection des installations utilisées pour les produits issus de l'agriculture biologique.

**N° de révision 11-01-2011**